

HURICAP

POINTS FORTS ET RÉFLEXIONS

Aperçu du programme, de ses réalisations et des enseignements tirés, de 1994 à 2025



AMNESTY
INTERNATIONAL



Sommaire

Introduction	3
L'histoire du programme	4
Chronologie des étapes marquantes de l'histoire de SPA-HURICAP	9
Le saviez-vous ... ?	10
Quelques exemples de changements apportés par HURICAP	13
Ce que les autres organisations partenaires disent de HURICAP	19
Ce que nos formateurs disent de HURICAP	22
La voix des observateurs des droits humains	24
Quelques enseignements tirés	25
Conclusions	29

Introduction

HURICAP était le programme de renforcement des capacités en matière de droits humains d'Amnesty International Pays-Bas, un programme qui visait à renforcer les capacités d'un grand nombre d'organisations de la société civile (OSC) en Afrique et au Moyen-Orient afin qu'elles puissent mener efficacement leurs actions en faveur des droits humains, en partageant l'expérience d'Amnesty International. Il visait à diffuser les compétences d'Amnesty auprès d'un large éventail d'organisations basées dans des zones touchées par de nombreuses violations et atteintes aux droits humains, telles que les zones de conflit et les zones post-conflit. Le programme a démarré en 1994 sous le nom de « Programme spécial pour l'Afrique », sur la base d'un accord entre Amnesty Pays-Bas et le Secrétariat international (SI) d'Amnesty International. Le programme visait à compléter le travail du SI en adoptant une approche ascendante, partant des besoins des groupes de défense des droits humains locaux en Afrique, et en travaillant en partenariat avec des organisations locales. Au fil des ans, il s'est de plus en plus concentré sur le renforcement des capacités, notamment en matière de surveillance, de documentation et de rapportage des violations des droits humains (SDR), sur différents thèmes, y compris les droits économiques, sociaux et culturels, mais il s'est également aventuré dans des domaines connexes, tels que le plaidoyer.

Cette « lettre d'information » marque la fin du programme HURICAP, à la fin de l'année 2025. À partir de 2026, Amnesty International Pays-Bas (AINL) est entrée dans une nouvelle période de planification stratégique et a décidé de ne plus accepter de financement public. Cela signifie que le programme a dû prendre fin, car il était financé en grande partie par des fonds du gouvernement néerlandais depuis 2011. Cette lettre d'information vise à commémorer et à rappeler ce que l'équipe et le programme HURICAP ont accompli pendant plus de 30 ans de son existence, afin de mettre en lumière les principales réalisations du programme et de partager certains enseignements tirés.

L'histoire du programme

Le Programme spécial pour l'Afrique (PSA) a été lancé en 1994 afin de soutenir le mouvement des droits humains en Afrique. Après une série d'études exploratoires et de conférences, le PSA a lancé son premier programme de pays en 1999 au Libéria. Sur les conseils d'un éminent militant des droits humains, le programme a mis en place un réseau de **bénévoles spécialisés dans les droits humains dans les zones rurales**, qui ont organisé des dialogues avec la population rurale sur des questions pertinentes en matière de droits humains. Après une évaluation positive du programme pilote qui s'est achevé en 2004, le PSA a facilité l'élaboration et la mise en œuvre de programmes similaires en Sierra Leone (2007-2015), en Ouganda (2007-2020) et au Burundi (2010-2015). Cela s'est fait en collaboration avec des **coalitions d'organisations non gouvernementales (ONG) locales et d'organisations communautaires (OC)**, qui ont travaillé avec des communautés rurales vivant pour la plupart dans une extrême pauvreté et soumises à un État de droit très fragile en raison des conflits armés.¹



Des bénévoles engagés dans la défense des droits humains prennent des notes lors d'une réunion communautaire dans le nord de l'Ouganda



Rencontre avec une communauté batwa à Karusi, au Burundi (photographie inconnue)

Peter van der Horst, fondateur du PSA:



Les programmes de pays comprenaient notamment des activités visant à promouvoir la justice sociale dans des situations où l'accès au système judiciaire officiel est problématique, grâce à des dialogues avec les dirigeants locaux et traditionnels sur des questions telles que l'égalité des sexes, la justice traditionnelle ou les pratiques traditionnelles néfastes. Les programmes comprenaient également des formations à la surveillance et documentation des violations des droits humains. »

¹ Peter van der Horst, « Sharing the SPA experience », document interne de l'AINL, mars 2011 ; ce document précise également que le Comité de supervision du PSA a délibérément choisi de renforcer le mouvement des droits humains en Afrique dans son ensemble, et non les sections d'Amnesty International en Afrique, afin d'éviter toute confusion avec les responsabilités du Secrétariat international.

Les travaux menés au cours des premières années d'existence du PSA ont également conduit à l'élaboration d'une **série de manuels sur la surveillance, documentation et rapportage des violations des droits humains en Afrique**, intitulée « *Ukweli* » (un mot swahili pouvant désigner à la fois la vérité et les faits). Bien que rédigés en grande partie par des experts d'Amnesty (dont l'actuelle secrétaire générale d'Amnesty International, Agnès Callamard), le comité de rédaction comprenait des experts issus de différentes organisations de la société civile africaines. L'ouvrage principal de la série Ukweli et un certain nombre de manuels d'accompagnement consacrés à différents types de violations des droits humains, tels que les assassinats politiques, la torture et les violences sexuelles, ont été publiés en 2000. En 2003-2004, une version simplifiée du manuel, destinée spécifiquement aux militants communautaires, a été publiée en anglais, en français et dans différentes langues africaines. La publication de ces manuels s'est accompagnée d'une série de **programmes de formation** dans la surveillance, documentation et rapportage des violations (SDR) dans différents pays d'Afrique, menée par des experts européens et africains, puis exclusivement par des formateurs issus de divers pays africains. Cela a abouti à la publication d'un Guide de l'animateur (2004), qui a ensuite été remanié pour devenir le Manuel des formateurs HURICAP sur la SDR (2019). De 2019 à 2025, la série Ukweli a été renouvelée, avec un *Manuel principal* entièrement réécrit, une *Version abrégée* (destinée à remplacer le « manuel communautaire »), un manuel d'accompagnement sur *la torture* et un autre sur les *disparitions forcées*.²

Koffi Aglébé, formateur et ancien chargé de programme pour PSA/HURICAP :



La première chose à souligner concernant ce programme, c'est son idée très originale, révolutionnaire et très appréciée de partager le « secret de fabrication » d'Amnesty International (la conduite de la SDR) avec des organisations plus modestes en Afrique et de la concrétiser. »

Wim de Regt, chargé de programme PSA/HURICAP :



Au fil des années passées à travailler sur et en Afrique, nous avons entendu de nombreux défenseurs des droits humains et militants de la société civile évoquer les manuels Ukweli et les formations SDR comme leur ayant offert une première initiation à la recherche sur les droits humains, leur donnant ainsi les bases nécessaires à une grande partie du travail qu'ils ont accompli depuis. »



Une formation aux techniques de SDR destinée à des bénévoles à Maroua, dans le nord du Cameroun, vers 2017

² Pour consulter l'ensemble des manuels Ukweli, anciens et nouveaux, rendez-vous sur <https://www.amnesty.nl/actueel/ukweli-monitoring-and-documenting-human-rights-violations-in-africa> ; les nouveaux manuels sont disponibles en anglais, en français et en arabe.

En 2003, la première formation de formateurs (FdF) en SDR a eu lieu en Afrique du Sud, à l'intention de formateurs issus de différentes régions de l'Afrique anglophone. Une deuxième formation de formateurs francophone s'est tenue au Sénégal la même année. Ce fut le point de départ de la création d'un **réseau de formateurs**, un groupe de formateurs actifs dans le domaine des droits humains, issus de différentes régions d'Afrique, qui pourraient dispenser des formations aux droits humains fondamentaux et à la SDR, un groupe en anglais, un autre en français, et depuis 2022 également un en arabe. Des formations de formateurs (FdF) avancées et spécifiques ont été proposées à ces formateurs au fil des années. Bon nombre d'entre eux ont été recrutés par le programme lui-même pour des missions de formation spécifiques, mais aussi par d'autres organisations, et leurs compétences ont ainsi pu bénéficier à l'ensemble de la société civile africaine. Le réseau de formateurs HURICAP est devenu une communauté de pratique très soudée, qui, après la pandémie de Covid, a été soutenue par des webinaires et une plateforme numérique dédiée aux formateurs, afin de donner accès à toutes les sessions de formation développées par le programme.



Le cycle d'apprentissage par l'expérience illustré lors d'une formation de formateurs, au Kenya



Naomi Barasa, Samuel Thuku, Koffi Aglébé et Andrew Karim lors d'une formation de formateurs au Kenya, en 2014

Koffi Aglébé :



La mise en place par le PSA/HURICAP d'un réseau africain de formateurs a permis d'adapter les formations aux réalités africaines, tout en garantissant flexibilité, réactivité et rentabilité. »

Hamane Touré, formateur HURICAP originaire du Mali :



Pour moi, HURICAP est une école de transformation... et une famille professionnelle. En tant que formateur, ce programme m'a offert un espace rare où l'on grandit autant qu'on enseigne. J'y ai trouvé une communauté sincère, exigeante et engagée – un cercle où chacun est reconnu pour ce qu'il apporte. HURICAP m'a permis de devenir un formateur plus humain, plus ancré dans la réalité et plus attentif. »

Peter van der Horst:



Une simple formation ponctuelle ne garantit pas que les participants mettront en pratique leurs nouvelles compétences et connaissances. [Ce qu'il faut, c'est...] un accompagnement à long terme auprès d'un nombre restreint d'ONG, comprenant également du coaching, des retours d'expérience, l'élaboration de stratégies et le positionnement de ce travail au sein de leur organisation (y compris la collecte de fonds). »

Le programme a également élaboré d'autres manuels et supports de formation. En 2005, « *Ben ni walen* » (qui signifie « Mettons-nous d'accord et agissons » en bambara), sous-titré « *Mobilisation pour les droits humains à travers le théâtre participatif* », a été publié, à l'issue de plusieurs années de collaboration avec des éducateurs aux droits humains au sein de communautés de plusieurs pays d'Afrique. En 2010, la première série consacrée aux **droits économiques, sociaux et culturels (DESC)**, intitulée « *Haki Zetu* » (« Nos droits » en swahili), a été publiée. Cette série comprenait un ouvrage principal et des manuels d'accompagnement sur le droit au logement, le droit à l'eau et à l'assainissement, le droit à l'alimentation, le droit à la santé, le droit à l'éducation, le droit au travail et aux moyens de subsistance, ainsi qu'aux droits fonciers. Après la publication de Haki Zetu, le réseau de formateurs a également été formé pour animer des ateliers de formation consacrés à l'analyse et à l'action en faveur des DESC.



Participants à une formation utilisant la publication Haki Zetu, Kenya, 2014

À l'instar des autres manuels, ceux-ci étaient destinés aux militants des droits humains et de la société civile qui envisageaient de recenser les violations des droits économiques, sociaux et culturels (DESC) et de militer en faveur d'améliorations. Ces manuels ont été distribués à différentes organisations en Afrique. Entre 2019 et 2025, l'ouvrage principal de Haki Zetu a également été entièrement réécrit sous le titre général « *ESC Rights in Practice* », afin de tenir compte des nouvelles évolutions et de le rendre pertinent pour d'autres régions du monde, notamment grâce à des exemples tirés du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.³ Enfin, le programme HURICAP a publié un manuel en deux volumes sur **les entreprises et les droits humains**, « *Biashara Na Haki* » (qui signifie « Entreprises et droits » en swahili), afin de fournir aux militants les connaissances et les outils nécessaires pour défendre les droits humains dans leurs relations avec les entreprises opérant au sein ou à proximité de leurs communautés.⁴

³ Les nouveaux manuels sur les droits économiques, sociaux et culturels (Partie 1, « Comprendre les DESC », et Partie 2, « Passer à l'action », tous deux disponibles qu'en anglais et en arabe), ainsi que la série « Haki Zetu » consacrée à l'Afrique (disponible en anglais, en français et en portugais) peuvent être téléchargés à l'adresse suivante: <https://www.amnesty.nl/actueel/haki-zetu-esc-rights-in-practice>

⁴ Les manuels « Biashara Na Haki » sont disponibles en anglais et en français et peuvent être téléchargés sur le [site web d'Amnesty Pays-Bas](#).

À partir de 2011, le programme a bénéficié d'un financement substantiel du programme de soutien à la société civile du ministère néerlandais des Affaires étrangères, dans le cadre de **cycles de financement de cinq ans**, au sein de différents consortiums coordonnés par [PAX for Peace](#). Le dernier consortium comprenait également [DefendDefenders](#), qui opère depuis Kampala dans toute l'Afrique, et [ABAAD](#), une organisation libanaise axée sur les questions de genre qui intervenait également dans d'autres pays du Moyen-Orient et d'Afrique. Le financement public a permis à la petite équipe de PSA/HURICAP de s'agrandir pour compter huit collaborateurs au cours du dernier cycle (2021-2025).

Hassan Shire, Executive Director of DefendDefenders, Alliance partner during 2020-2025:



We would like to thank Amnesty International Netherlands and specifically Wim as a person because of his recommendation through which we became part of the Strengthening Civil Courage (SCC) consortium led by PAX. We benefited in terms of programming, technical know-how transfer, in opening programmes in different areas of the continent, and in getting to know and collaborate with organizations with different kinds of expertise.”

En 2014, le programme a été rebaptisé **HURICAP** (Human Rights Capacity-Building Programme), afin de répondre à un intérêt s'étendant au-delà de l'Afrique (notamment au Moyen-Orient) et de se concentrer davantage sur le renforcement des capacités, qui était devenu l'expertise spécifique du programme et qui s'alignait davantage sur le travail du reste d'Amnesty International. HURICAP a pris contact avec les bureaux régionaux d'Amnesty, récemment mis en place par le Secrétariat international, afin de travailler « plus près du terrain », en proposant leur aide pour renforcer les capacités en matière de droits humains (SDR) et de droits économiques, sociaux et culturels (DESC) des partenaires de la société civile des équipes des bureaux régionaux.



Formation de formateurs du Moyen-Orient, Amman, Jordanie, 2022

Ellen Vermeulen, ancienne chargée du programme PSA/HURICAP :



L'évolution du nom de l'unité, de SPA à HURICAP, s'est faite de manière presque naturelle. Bien qu'il y ait eu une demande en provenance d'autres régions du monde, nous avons également estimé qu'il était temps d'axer davantage notre image de marque sur ce que nous faisons le mieux, à savoir élaborer et mettre en œuvre des stratégies de renforcement des capacités. »

Jolanda Groen, ancienne chargée de PSA/HURICAP :



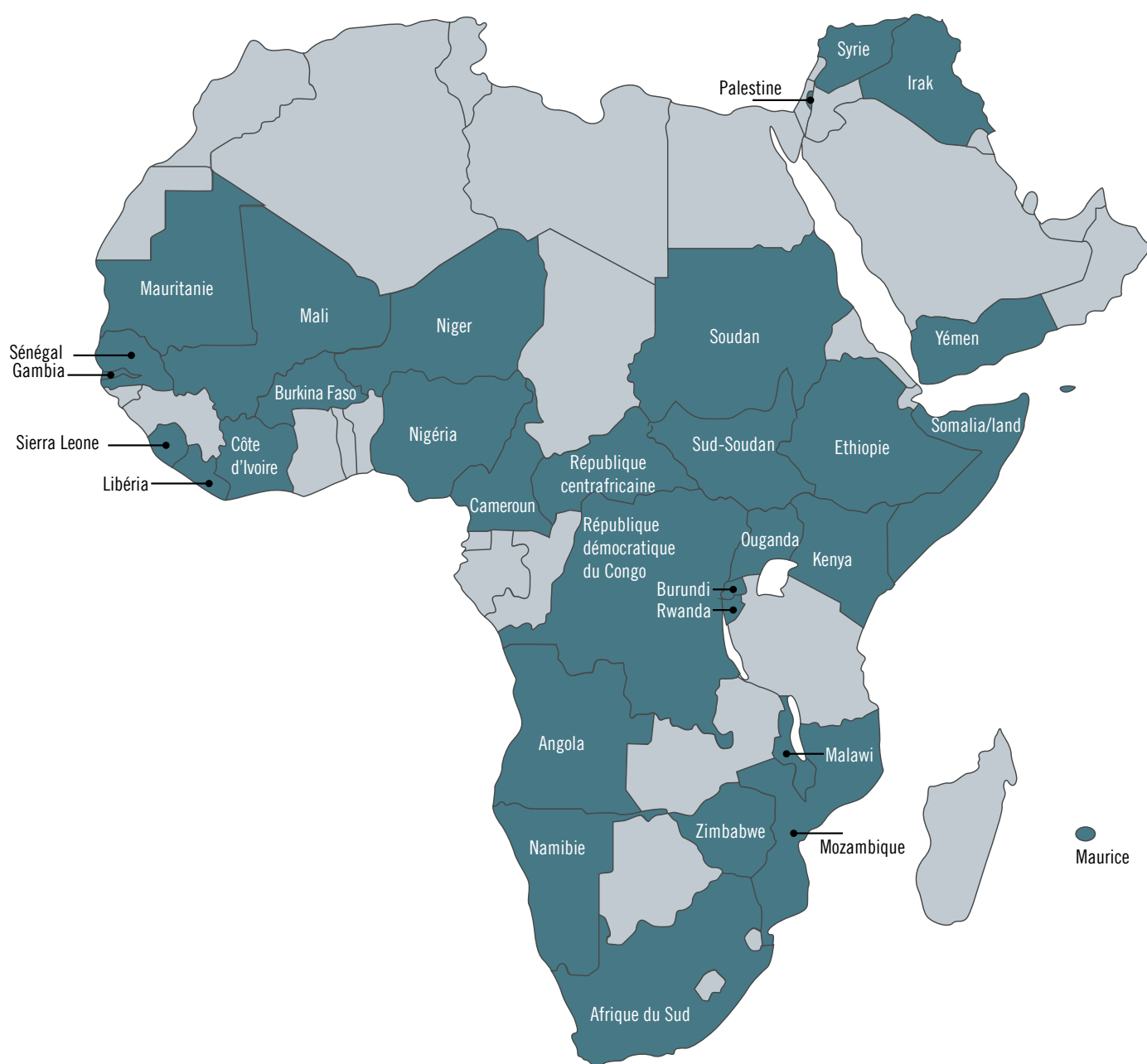
Oui, chez HURICAP, nous avons élaboré les supports de formation, identifié et formé des formateurs spécialisés issus de nos réseaux régionaux, fourni les ressources et les moyens nécessaires aux organisations de la société civile pour qu'elles puissent explorer et renforcer leurs capacités en matière de défense des droits humains, définir une vision et se professionnaliser en tant qu'organisations... Mais tout cela n'aurait aucun sens sans le dévouement, la motivation, l'engagement et le courage de nos formateurs HURICAP, et plus encore, de nos partenaires et de leurs observateurs des droits humains sur le terrain. Ce sont eux qui ont effectué le travail de terrain et veillé à ce que les violations flagrantes des droits humains soient traitées et que les victimes et leurs familles soient soutenues. »

Chronologie des étapes marquantes de l'histoire de la SPA-HURICAP

1994	Création du Programme spécial pour l'Afrique (PSA)
1997-1998	Organisation de formations au lobbying au Malawi, au Burkina Faso et à Maurice
1999-2004	Premier programme de pays au Libéria, en collaboration avec des rattachés à des réseaux d'ONG et d'organisations communautaires locales
2000-2004	Publication du manuel principal Ukweli en SDR et des manuels d'accompagnement, y compris un manuel communautaire et un Guide de l'animateur
2001	Organisation de formations en SDR au Kenya, en Ouganda et en Namibie
2003	Ateliers régionaux de formation des formateurs (FdF) sur la SDR en Afrique du Sud et au Sénégal, suivis d'ateliers FdF avancés et d'ateliers FdF destinés à de nouveaux groupes de formateurs, ainsi que de nombreux ateliers de formation dans plusieurs pays africains
2005	Publication de Ben Ni Walen, sur le théâtre participatif au service de l'éducation aux droits humains
2007-2015	Deuxième programme pays à long terme en Ouganda
2007-2020	Troisième programme pays à long terme au Burundi
2010-2015	Publication de « Haki Zetu », ouvrage principal sur les droits économiques, sociaux et culturels en pratique, ainsi que des manuels d'accompagnement consacrés à différents droits
2011-2025	Participation à plusieurs alliances financées par le gouvernement néerlandais
2014	Transformation de PSA en HURICAP (Programme de renforcement des capacités en matière de droits humains) suivis de nouveaux programmes pays menés en collaboration avec des OSC en Afrique et au Moyen-Orient
2018-2019	Publication de « Biashara Na Haki, Impacts des entreprises sur les droits humains », en deux volumes (« Connaître vos droits » et « Passer à l'action »)
2019	Élaboration du manuel des formateurs SDR (en remplacement du Guide de l'animateur)
2022	Formation des formateurs (FdF) sur la SDR à l'intention des organisations du Moyen-Orient
2025	Publication de nouveaux manuels Ukweli sur la SDR consacrés aux enquêtes sur les violations des droits humains (ouvrage complet et version abrégée), sur la torture et sur les disparitions forcées
2025	Publication d'un nouveau manuel sur les droits ESC, en deux volumes (« Comprendre les droits ESC » et « Passer à l'action »)

Saviez-vous que...

- Nous avons travaillé dans 30 pays (en Afrique et au Moyen-Orient), du Mozambique à la Mauritanie, de l'Irak au Zimbabwe.



- Nous avons renforcé les capacités de 72 organisations de la société civile dans ces pays en matière de défense des droits humains.
- Nous avons organisé 10 formations de formateurs (FdF) régionales à l'intention des formateurs HURICAP actuels et nouveaux. Dans d'autres cas, des FdF ont été organisées dans des pays spécifiques, où des intervenants nationaux ou locaux ont été formés pour former ou encadrer des observateurs de terrain.

- Nous avons animé environ 140 formations réunissant plus de 2 000 participants. Bon nombre de ces formations et FdF ont donné lieu à d'autres formations et activités menées par les participants formés, touchant ainsi une multitude d'autres personnes.
- Nous avons fait appel à un réseau stable d'une trentaine de formateurs issus d'Afrique de l'Est, d'Afrique du Sud, d'Afrique de l'Ouest et du Moyen-Orient, qui ont veillé à ce que les formations soient adaptées aux contextes régionaux et locaux.
- Certains de nos formateurs travaillent au sein des sections d'Amnesty International en Afrique, d'autres au sein d'autres ONG, tandis que d'autres encore sont des consultants indépendants.
- Nos manuels ont été diffusés dans toute l'Afrique et au Moyen-Orient.
- Nos manuels de formation (sur la SDR et les DESC) contiennent des plans de séance standardisés, accompagnés de conseils destinés aux formateurs afin qu'ils puissent les adapter à leur propre contexte et à leurs besoins. Les formateurs que nous avons formés peuvent accéder en ligne à ces plans de séance individuels.
- L'acronyme SDR et la série *Ukweli* sont désormais bien connus des OSC en Afrique.
- Nous avons développé une formation en ligne à suivre à son propre rythme sur la SDR, composée de 5 modules.

Jeremie Nkuzimana, coordinateur du programme Grands Lacs chez DefendDefenders :



Nous avons sollicité le soutien de HURICAP pour renforcer à distance les capacités des observateurs des droits humains. HURICAP a développé des modules en ligne sur la SDR couvrant les connaissances de base en matière de droits humains, les étapes et les principes de la SDR, la collecte de preuves physiques, matérielles et documentaires, la conduite d'entretiens et la rédaction de comptes rendus d'entretiens ou de rapports de cas. Ces modules ont été suivis d'entretiens de coaching individuels en ligne qui, selon les observateurs et les superviseurs, ont grandement contribué à leur apprentissage. »



Travail en groupe lors d'une formation au Burundi

- Au fil des années, nous nous sommes de plus en plus concentrés sur l'accompagnement et le mentorat des personnes que nous avons initialement formées à la SDR et à d'autres sujets. Cela s'est fait lors de rencontres en présentiel ainsi que lors de réunions en ligne ou par le biais d'évaluations écrites et d'échanges.
- Nous avons apporté notre soutien à de nombreuses OSC en leur fournissant des ressources leur permettant de mener des missions sur le terrain, de mener des activités liées à la SDR (telles que la prise en charge des frais de transport et de communication), d'organiser des échanges, de publier et de diffuser les résultats de leurs propres recherches, ainsi que de mener des actions de plaidoyer.

- Dans le cadre de certains projets, nous avons aidé nos partenaires à utiliser des outils numériques de collecte de données.
- Dans certains projets, nous avons facilité l'élaboration de stratégies de plaidoyer organisationnelles et spécifiques.
- Dans le cadre du dernier programme de l'Alliance, nous avons joué un rôle de premier plan dans le lancement d'un projet pilote d'appropriation locale (une structure de gouvernance composée de partenaires de trois pays du Sahel) et dans l'élaboration de lignes directrices en matière de protection (visant à prévenir l'exploitation sexuelle, les abus et le harcèlement).
- Lors d'un dernier webinaire destiné aux formateurs du programme HURICAP, les participants ont indiqué avoir particulièrement apprécié de rencontrer d'autres formateurs et de nouvelles personnes, l'approche communautaire du programme (promouvant le principe selon lequel « les victimes sont des décideurs ») ainsi que la créativité dont fait preuve le programme.



Remise des certificats aux formateurs certifiés à Ouagadougou, au Burkina Faso, en 2016

Quelques exemples de changements induits par HURICAP⁵

RDC – Fermeture de lieux de détention illégaux dans le Nord-Kivu

Dans les zones rurales du Nord-Kivu, les détentions arbitraires et la torture étaient monnaie courante, en particulier dans des cellules souterraines appelées « Kiboro ». Ces lieux étaient utilisés par les combattants Wazalendo (auxiliaires des forces gouvernementales) pour punir des personnes soupçonnées d'opposer à des groupes politiques ou militaires, régler des différends personnels et extorquer de l'argent.

Une organisation partenaire de HURICAP au Nord-Kivu a documenté les conditions inhumaines qui règnent dans ces prisons illégales, ainsi que les actes de torture et les traitements dégradants. Depuis décembre 2023, ce partenaire n'a cessé de dénoncer cette situation lors de plusieurs réunions avec le gouvernement de la RDC, y compris des responsables militaires. Par la suite, le gouverneur provincial a réagi en émettant un ordre officiel enjoignant aux administrateurs locaux de prendre des mesures urgentes. Grâce au plaidoyer soutenu de notre partenaire, appuyé par les autorités provinciales, cette pratique a été progressivement démantelée. En janvier 2025, une vérification sur le terrain menée par les Comités locaux de surveillance des droits de l'homme (CLMDH) a confirmé la fermeture complète de ces sites.

Saidi Kubuya, directeur de l'ASSODIP, République démocratique du Congo :

“

Pendant 10 ans, nous avons bénéficié du soutien de HURICAP. Grâce à cela, notre organisation est véritablement passée de l'amateurisme au professionnalisme. Auparavant, nous ne faisons que collecter des informations sur les conditions de détention, sans les analyser ; nos rapports n'étaient donc pas aussi crédibles qu'aujourd'hui. Désormais, nous fixons des objectifs clairs dès le début de la collecte d'informations, et nous rendons compte de diverses violations des droits humains, tout en respectant les principes de la SDR (tels que « ne pas nuire »). Nous savons désormais comment mener des enquêtes (identifier les preuves et les analyser), comment mener des entretiens et comment effectuer des recherches documentaires. »



Séance plénière lors d'une formation à Faradje, dans le Haut-Uele, en République démocratique du Congo, vers 2022

⁵ Ces récits ont été recueillis dans le cadre de la méthode « Outcome Harvesting », utilisée par HURICAP et l'Alliance SCC (Strengthening Civil Courage), lors de sessions participatives avec des partenaires sur le terrain.

Burundi – Une association de victimes dénonce les disparitions forcées

Après avoir souffert en silence pendant de nombreuses années et cherché refuge à l'étranger, les proches des victimes de disparitions forcées au Burundi (généralement des membres de l'opposition arrêtés par les services de renseignement) se sont réunis en octobre 2024. Ils ont créé une association afin de se soutenir mutuellement et d'obtenir une aide psychosociale et juridique extérieure, mais aussi pour sensibiliser l'opinion publique et militer en faveur d'enquêtes et de la justice. La création de cette association a eu un impact majeur sur le bien-être et les perspectives d'avenir des familles des victimes.

L'association a été créée avec l'aide d'une organisation partenaire de HURICAP (basée hors du Burundi, car presque toutes les organisations de défense des droits humains ont dû fuir le pays), qui a minutieusement documenté plus de 300 cas de disparitions forcées depuis les manifestations de masse de 2015 contre le troisième mandat inconstitutionnel du défunt président Nkurunziza. Sur la base de ces documents, HURICAP les a aidées à élaborer une stratégie de plaidoyer, l'idée ayant germé du constat qu'une association de victimes pourrait attirer l'attention de cibles de plaidoyer actuellement indifférentes ou hostiles.



Conférence de presse lors du lancement de l'association des victimes burundaises

« Depuis que nous sommes ensemble, nous nous sentons plus sereins, et nous espérons que l'association contribuera à faciliter l'accès à la justice », a déclaré Alaine Kaneza, veuve de feu Aimé Aloys Musaga, disparu en 2017, dans un témoignage en ligne (en kirundi) visionné par plus de 47 000 personnes.

L'année 2025 a également offert à l'association plusieurs occasions de se faire connaître sur la scène internationale, notamment lors d'un événement parallèle aux sessions du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, où la vice-présidente de l'association a évoqué les personnes victimes de disparitions forcées et leurs proches en deuil, qui ont pour la plupart fui le pays par crainte de nouvelles persécutions. De même, l'association s'est présentée lors de réunions internationales en Europe, organisées par le partenaire de HURICAP.

Kenya – Des ONG issues de régions défavorisées sont à l'origine de contributions aux mécanismes nationaux et internationaux

En 2024, les partenaires de HURICAP issus des régions côtières et du nord-est du Kenya ont, pour la première fois, pris part au processus de l'Examen périodique universel (EPU) des Nations unies, contribuant de manière substantielle à la présentation d'un « rapport parallèle » des ONG. Auparavant, ce processus était mené par des ONG de Nairobi et des régions centrales du Kenya, mais c'était la première fois que des partenaires des régions côtières et du nord-est y participaient et jouaient un rôle clé dans la section du rapport consacrée à la sécurité et droits humains, grâce à leur capacité à fournir des données et des conclusions précises et crédibles issues de plus de cinq ans d'enquêtes (soutenues par HURICAP) sur des cas de disparitions forcées, de torture, de mauvais traitements et d'exécutions extrajudiciaires perpétrés à l'encontre de communautés musulmanes dans trois comtés. Ces communautés continuent de subir des opérations policières visant personnes soupçonnées

de terrorisme, au cours desquelles de nombreux militants musulmans sont pris pour cible sans distinction. La documentation de ces cas a permis aux organisations partenaires de se forger une solide réputation dans ces domaines et de mener ainsi la rédaction d'un projet de loi visant à ériger en infraction pénale les disparitions forcées au Kenya, en collaboration avec des ONG nationales de premier plan.

L'un des résultats de ce rapport parallèle solidement étayé et des efforts de plaidoyer a été l'adoption par le gouvernement kenyan de nombreuses recommandations clés en matière de sécurité et droits humains issues de l'EPU.



Des femmes cartographient leur communauté, au Kenya (photo de Liana Rodrigues)

Sud-Soudan – Le tout premier rapport publié localement par une OSC nationale sur les violations des droits humains commises par le Service de sécurité nationale (NSS)

Le 25 septembre 2025, pour la première fois dans l'histoire de Sud-Soudan, une OSC nationale a publié et présenté un rapport fondé sur des preuves concernant des violations liées à l'espace civique, commises notamment par le redouté Service de sécurité nationale (NSS). Ce lancement et cette publication ont suscité un vif intérêt médiatique à Sud-Soudan, et le NSS s'est immédiatement senti obligé de remettre en cause ces conclusions, alors même qu'elles s'appuyaient sur des informations vérifiées fournies par des observateurs formés et encadrés par HURICAP et son partenaire DefendDefenders, sur une période d'environ quatre ans.

Cela montre que les OSC nationales de Sud-Soudan peuvent encore maintenir la pression sur une agence étatique répressive apparemment incontrôlée, alors même que l'espace opérationnel des OSC et des défenseurs des droits humains (DDH) ne cesse de se restreindre. HURICAP a aidé l'organisation à mettre en place un système de documentation sécurisé, à améliorer la qualité de la documentation, ainsi qu'à concevoir et à produire le rapport sur les violations commises sur une période de trois ans (2022-2025).

Niki Frederiek, chercheuse d'Amnesty International pour le Sud-Soudan :



La principale force du programme HURICAP réside dans l'accompagnement ou le mentorat. Des ateliers ponctuels ou des formations d'une semaine peuvent contribuer à enrichir les connaissances, mais permettent rarement de développer efficacement les compétences. Le domaine de la documentation des violations des droits humains (SDR) est si vaste que le modèle HURICAP, qui combine formations et mentorat actif et soutenu, est le seul à permettre véritablement de renforcer les capacités nécessaires à une documentation précise et sûre des droits humains.

Le travail de HURICAP au Sud-Soudan a abouti au tout premier rapport publié localement sur les violations des droits humains commises par le Service national de sécurité (NSS) à Juba, la capitale du Sud-Soudan. À ma connaissance, jamais auparavant un acteur national n'avait publié un rapport critiquant le NSS au Sud-Soudan.

Ce rapport a été publié par le réseau national des défenseurs des droits humains au Sud-Soudan et est le résultat direct d'un projet de renforcement des capacités mené sur plusieurs années, s'inscrivant dans le cadre d'une campagne co-créée par le réseau, HURICAP et notre bureau régional. Auparavant, HURICAP avait également formé un groupe d'observateurs de procès, qui vont suivre les affaires de violences sexuelles liées au conflit devant les tribunaux Sud-Soudanais, et a contribué à nos recherches sur cette question. »

Soudan – Des défenseurs des droits humains soudanais en exil collaborent avec la mission d'enquête de l'ONU sur le Soudan

Après le déclenchement du conflit au Soudan en avril 2023, HURICAP a dû modifier considérablement ses plans de programme et, la plupart des défenseurs des droits humains ayant quitté le pays, l'organisation a collaboré avec ceux qui s'étaient réfugiés à Nairobi et à Kampala. Plusieurs groupes ont été formés à la surveillance et à la documentation des violations des droits humains liées au conflit, ce qui leur a permis d'enquêter sur ces cas, grâce à leurs contacts au Soudan ou à des victimes basées en Ouganda, au Kenya, en Égypte et même dans des pays du Moyen-Orient, qui avaient réussi à fuir le Soudan.

Au terme d'une série d'ateliers et de séances de coaching individuel, un noyau dur de documentaristes a réussi à rassembler des preuves si convaincantes de violations et d'abus qu'il a été jugé opportun de les transmettre à la Mission d'enquête des Nations unies sur le Soudan, créée pour surveiller les violations commises pendant le conflit actuel au Soudan. La Mission d'enquête sur le Soudan a accueilli ces contributions avec satisfaction et s'est appuyée sur ces informations pour rédiger ses propres rapports à l'intention du Conseil de sécurité des Nations unies. Ces contributions ont été saluées comme un apport important et comme la preuve que les défenseurs sur le terrain sont capables de fournir des informations suffisamment détaillées, provenant de zones difficiles d'accès, pour démontrer que des violations et des exactions ont bien eu lieu. De plus, le fait d'avoir formé des défenseurs pour qu'ils surveillent la situation sur le long terme apportera sans aucun doute une valeur ajoutée essentielle aux futurs processus de responsabilisation, ce qui profitera directement aux victimes soudanaises du conflit actuel.

Sahel – Porter les violations des droits à l'éducation liées au conflit sur la scène internationale

Le programme HURICAP Sahel avait pour objectif de documenter les violations des droits humains commises dans le cadre du conflit opposant les gouvernements du Mali, du Burkina Faso et du Niger à plusieurs groupes djihadistes qui sèment la terreur dans de vastes régions de ces pays, provoquant ainsi le chaos, la mort et la destruction au sein de la population. Ce travail de documentation a été mené par des organisations de la société civile partenaires dans les trois pays, qui se sont regroupées pour mener une action commune de plaidoyer auprès de leurs gouvernements et des acteurs internationaux.



*Entretien avec une femme déplacée au Mali
(photographe inconnu)*

Bien que les partenaires aient mis en place un réseau transfrontalier motivé d'observateurs, il est devenu de plus en plus difficile de collecter des données et de mener des actions de plaidoyer sur les violations des droits civils et politiques, en raison de la répression croissante de l'espace civique dans les trois pays, à mesure que des gouvernements militaires prenaient le pouvoir entre 2020 et 2023.

Face à cette évolution de la situation, les partenaires ont décidé de recentrer leur travail de documentation sur les effets des conflits sur le droit à l'éducation, un sujet moins sensible que celui de l'implication de l'État dans, par exemple, les assassinats directs de civils soupçonnés de soutenir les djihadistes (un soupçon courant). La recherche sur le droit à l'éducation visait à comprendre l'impact de la perturbation de la scolarité sur les enfants, afin d'élaborer des réponses adaptées pour les familles déplacées et les communautés d'accueil. Après une collecte systématique de données tout au long de l'année 2024, les résultats ont été présentés lors d'un webinaire à la veille de la Journée internationale pour la protection de l'éducation contre les attaques, le 8 septembre 2025, ainsi que lors de réunions en présentiel avec des ambassades, des instituts de recherche et des ONG internationales (INGO) à Dakar, Abidjan et Bamako, où les partenaires ont présenté des éléments factuels et exploré des réponses collaboratives. Cela a permis aux partenaires d'accéder à de nouveaux réseaux et, par exemple, une note conceptuelle pour des activités de suivi a été élaborée et présentée, entre autres, par les partenaires au Mali à l'ambassade britannique à Bamako.

Irak – Des victimes de Ninive convainquent les décideurs politiques nationaux d'enquêter sur les meurtres commis par l'État islamique

En 2025, une délégation composée de représentants d'organisations dirigées par des survivants de Ninive s'est rendue à Bagdad avec des organisations partenaires irakiennes pour rencontrer la Commission parlementaire des martyrs, des victimes et des prisonniers politiques, ainsi que la Commission de l'éducation au sein du bureau des droits de l'homme du Parlement irakien. Parmi eux se trouvaient des familles de personnes disparues de Mossoul, des survivants yézidis de Sinjar et des défenseurs communautaires qui, pour la première fois, ont présenté leurs propres recommandations politiques aux décideurs nationaux. Cela a donné lieu à des débats parlementaires, à une décision ultérieure d'ouvrir les fosses communes de Sinjar et à des mesures visant à accélérer l'indemnisation des victimes.

Ces avancées sont le fruit d'années de recueil de témoignages et d'écoute des difficultés et des défis rencontrés par les victimes et les survivants, menées par HURICAP et les partenaires de PAX dans le nord de l'Irak. HURICAP a formé ces organisations à documenter les abus, tandis que PAX a aidé ses partenaires à élaborer des stratégies de plaidoyer. Les deux partenaires ont donné la priorité à la création de groupes dirigés par les victimes (le réseau de défenseurs), qui ont mené toutes les activités de plaidoyer et de lobbying, garantissant ainsi que le processus reste inclusif et axé sur les survivants.

Abdulrahman, PFO, Irak :



Notre partenariat avec HURICAP a considérablement renforcé les programmes de PFO en matière de droits humains ainsi que ses capacités institutionnelles. Grâce aux deux projets que nous avons mis en œuvre ensemble en 2024 et 2025, nous avons pu étendre nos interventions fondées sur les droits humains, améliorer la qualité technique de notre travail de surveillance et de documentation, et collaborer plus efficacement avec les communautés, les groupes de jeunes et les décideurs. Les formations sur la SDR ont considérablement amélioré les compétences de notre équipe, nous permettant d'adopter des approches plus structurées et fondées sur des données factuelles. Nous avons intégré de nouveaux outils d'analyse, de documentation des cas, de protection des données et de planification de projets qui ont renforcé la crédibilité de notre travail et accru notre impact. Cette collaboration a aidé PFO à aligner davantage ses programmes sur les normes internationales en matière de droits humains et à renforcer son engagement auprès de ses partenaires aux niveaux national, régional et international. »

Ce que d'autres organisations partenaires disent de HURICAP

Ayesha Harun Jammeh, directrice de programme au Centre gambien pour les victimes de violations des droits humains et commissaire à la Commission gambienne des réparations :



Lorsque nous avons lancé le Centre pour les victimes, aucun d'entre nous, membres fondateurs, ne disposait de compétences en matière de documenter les violations des droits humains. J'ai travaillé auparavant dans la finance, le secteur bancaire et le secteur social. Avant l'arrivée de HURICAP, nous ne disposions que d'un formulaire sur lequel nous consignions les informations de base concernant les victimes. Depuis 2018, et au cours des deux ou trois années pendant lesquelles nous avons bénéficié du soutien de HURICAP, tout a changé. Les trois formations et toutes les séances d'accompagnement menées avec HURICAP ont permis à notre organisation d'évoluer pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Nous avons pu développer une expertise en matière de documentation des violations des droits humains, à tel point que l'on fait toujours appel à nous lorsque cette compétence est nécessaire en Gambie. Nous avons également réussi à mettre en place une base de données sur les violations, avec l'aide d'autres acteurs, mais en nous appuyant sur les connaissances et les compétences acquises auprès de HURICAP. Cette initiative s'est ensuite étendue à la Commission Vérité, Réconciliation et Réparations (TRRC), créée pour faire la lumière sur les événements survenus sous le régime brutal de Jammeh (1994-2017).

La TRRC, qui dispose d'un mandat d'enquête, nous demande les informations que nous avons recueillies, puis approfondit l'examen des dossiers en recueillant davantage d'éléments de preuve. Et, en gros, toutes les organisations en Gambie – la société civile, les associations de victimes, l'ONU – s'adressent au Centre pour obtenir des informations. Notre avantage par rapport à la plupart des personnes ayant suivi une formation en droit réside dans le fait que la plupart d'entre eux ne sont pas vraiment en mesure de documenter les cas de violations des droits humains, car le programme qu'ils ont suivi à l'université ne leur enseigne pas ces compétences. C'est pourquoi beaucoup de personnes se tournent vers moi, en tant que membre de la société civile. Par exemple, j'ai récemment formé trois groupes de policiers sur la manière de documenter les violences sexuelles, à la demande de l'ONU, et là encore, j'ai utilisé les outils mis à notre disposition par Amnesty International. J'ai également remporté quelques prix, participé à plusieurs documentaires et je suis devenue conseillère auprès du Comité des Nations unies sur les disparitions forcées. J'ai désormais mon propre podcast, intitulé « The Victims Podcast ». »

Discussion autour d'un cas lors d'une visite d'accompagnement en Gambie
(photo de Liana Rodrigues)



Ayesha fait une présentation
(photo de Samba Jawo, responsable juridique de l'ICTJ)



Mounir Marjeieh, Centre d'action communautaire (CAC), Jérusalem-Est :

“

Le soutien de HURICAP nous a ouvert des portes auxquelles nous n'aurions tout simplement pas pu accéder par nos propres moyens, et ce faisant, a permis de faire entendre la voix des Palestiniens. Le partenariat avec HURICAP a véritablement transformé notre approche du plaidoyer international. Il nous a poussés à sortir de nos sentiers battus et à explorer de nouvelles voies d'action. Les travaux de recherche que nous avons menés ont non seulement eu un impact significatif, mais ils nous ont également aidés à affiner nos méthodes et à approfondir notre analyse. Grâce au soutien de HURICAP, nous avons également pu faire intervenir directement des titulaires de droits et des victimes de violations graves des droits humains dans des forums internationaux, leur permettant ainsi de s'approprier leur cause et de faire valoir leurs droits. »

Memory Bandera, directrice des programmes de DefendDefenders, partenaire de l'Alliance pour la période 2020-2025 :

“

Avec HURICAP, avant même le dernier programme de l'Alliance, nous avons déjà organisé des formations conjointes. Certaines se sont particulièrement démarquées, notamment celles menées avec des Burundais sur la surveillance, la documentation et le rapportage des violations des droits humains ; je pense que c'est l'un des pays où notre collaboration a le mieux porté ses fruits.

Nous avons également considérablement renforcé nos capacités internes en matière de surveillance, documentation et rapportage (SDR). L'un de nos collègues, par exemple, après avoir travaillé en étroite collaboration avec votre équipe pendant plusieurs années, s'est spécialisé dans la documentation et les bases de données. Sa collaboration avec votre équipe nous a également permis de mettre au point des outils open source destinés à soutenir les défenseurs des droits humains dans leur travail. Ces outils ont été testés auprès des défenseurs des droits humains du Sud-Soudan et nous avons pu constater leur efficacité. Je pense donc que cela illustre déjà les progrès que nous avons accomplis avec l'équipe HURICAP en ce qui concerne la manière dont nous documentons les violations des droits humains, la manière dont les défenseurs des droits humains le font en toute sécurité et correctement, et la manière dont ces informations sont ensuite transformées en rapports et en renseignements utiles qui sont ensuite exploités à différents niveaux.

Ces informations se sont avérées particulièrement utiles pour DefendDefenders, notamment dans le cadre de notre programme de protection. Nous pouvons nous y référer lorsque nous prenons des décisions en matière de protection ou lorsque nous souhaitons connaître les tendances qui se dessinent dans la région et dans les pays où nous intervenons. Nous avons également pu utiliser ces informations avec notre équipe de recherche. Ainsi, lorsque nous menons nos propres recherches en interne, nous avons pu utiliser certains de vos modules. Nous avons également pu utiliser ces informations dans le cadre de notre travail de plaidoyer. »



La population du Nil Bleu réclamant la fin des bombardements aériens, zones frontalières du Soudan, 2014 (photo de Chris Kelly)

Rosabella Ntanzu, coordinatrice de programme chez DefendDefenders :

“

Au Burundi, nous avons vu des partenaires formés utiliser les données collectées à des fins de plaidoyer, notamment dans des rapports parallèles à l'EPU, lors d'événements parallèles au CDH (Conseil des droits de l'homme des Nations unies) et à la CADHP (Commission africaine des droits de l'homme et des peuples), ainsi que lors de réunions en présentiel. Cela a contribué au renouvellement du mandat du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi. Au Kenya, HURICAP a mis en place l'infrastructure d'organisations partenaires dans des zones isolées et leur a permis de travailler davantage avec les défenseuses des droits humains. Au fil des ans, ces organisations ont réussi à participer à l'élaboration de rapports parallèles pour les examens périodiques universels du CDH. Au Soudan, HURICAP a démontré la flexibilité de son programme. Après le début de la guerre, les formations ont été dispensées à la fois à Kampala et à Nairobi, à l'issue desquelles les observateurs ont recueilli des données utiles qui ont contribué à plaider en faveur de la mission d'enquête (Fact-Finding Mission) au Soudan. Et même lorsque le projet prendra fin, ces compétences resteront acquises par les partenaires locaux et seront mises à profit pour faire avancer la cause des droits humains en matière de plaidoyer.

Je tiens également à évoquer la complémentarité entre DefendDefenders (DD) et HURICAP, car nos missions coïncident en quelque sorte. Lorsque l'équipe d'HURICAP nous a signalé que des observateurs étaient en danger, nous avons pu leur apporter une aide d'urgence en matière de protection. Et lorsque HURICAP forme les observateurs et les défenseurs des droits humains, qui sont alors en mesure de collecter des données, celles-ci sont utilisées pour notre travail de plaidoyer auprès de la Commission africaine et du Conseil des droits de l'homme. Nous avons également eu l'occasion que HURICAP a présenté le travail de DD, et nous avons également pu présenter celui de HURICAP. »

Ce que nos formateurs disent de HURICAP

Hamane Touré, formateur HURICAP au Mali :

“

La principale force de HURICAP est sa capacité à transformer des personnes qui transforment à leur tour leurs communautés. Ce qui fait la singularité de HURICAP, c'est son investissement patient dans les individus et les organisations locales. Pendant trente ans, le programme a formé des milliers d'acteurs - militants, enseignants, journalistes, animateurs communautaires - avec une méthodologie profondément ancrée dans les réalités africaines.

En 2014, nous avons rapproché le programme d'Amnesty « Éducation aux droits humains Afrique » et HURICAP (à l'époque PSA) pour renforcer l'apprentissage et le renforcement de capacités des droits humains en Afrique. À cette occasion, l'ouverture d'esprit dont a fait preuve HURICAP a marqué le début de notre collaboration au Mali, d'où sont nées de nombreuses initiatives et où des centaines de défenseurs des droits humains et de journalistes ont pu se former à la SDR.

Il y a quelques jours seulement, j'animais une session de formation avec une coalition travaillant sur les liens entre genre, paix, sécurité et changement climatique. À la fin de la session, plusieurs participants m'ont dit combien ils avaient apprécié mon expertise et ma manière de faciliter les échanges, ce qui pour eux permettait une compréhension très aisée. En les écoutant, je me suis surpris à penser : « Tout cela, c'est un peu HURICAP qui s'exprime en moi. » »



Hamane Touré lors d'une session de formation au Burkina Faso

Moussa Ouédraogo, formateur HURICAP au Burkina Faso :

“

HURICAP a fortement contribué au renforcement des capacités des OSC africaines en matière de droits humains. Grâce à des approches participatives et innovantes, HURICAP a permis le transfert de compétences en matière de SDR, ce qui est au cœur de sa mission.

Ma collaboration avec HURICAP a débuté en 2017 en République centrafricaine où j'ai participé à une mission d'évaluation des besoins en formation en SDR des organisations de la société civile



Moussa Ouédraogo (photo de Sophie Garcia/Hans Lucas)

et puis facilité deux formations. Au FdFa, avec d'autres collègues du réseau de formateurs HURICAP, j'ai contribué à renforcer les capacités en matière de SDR d'une quinzaine d'organisations de défense des droits humains en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. L'une des forces de HURICAP réside dans sa capacité à s'adapter à l'évolution des différents contextes. Partout où il est intervenu, HURICAP a constamment adapté ses méthodes de travail, diversifié ses offres, innové et anticipé les défis de ses partenaires. C'est le cas notamment des cours en ligne que HURICAP a conçus pour les défenseurs des droits humains du Burundi lorsque la crise a éclaté. »



Travail en groupe lors d'une formation à Bangui, en République centrafricaine, en 2017

Samuel Thuku, formateur HURICAP au Kenya :



La force d'HURICAP réside dans la formation aux compétences pratiques de surveillance, documentation et rapportage dispensée aux organisations communautaires, ce qui permet à ces dernières de produire des rapports qui se font l'écho de la voix des victimes et des communautés touchées. Parmi les exemples marquants, on peut citer le rapport d'Amnesty International sur les violences sexuelles dans le conflit armé au Sud-Soudan, intitulé « Do Not Remain Silent » (Ne restez pas silencieux), qui fut le premier rapport d'Amnesty International rédigé en collaboration avec des organisations locales, et le rapport du Centre gambien pour les victimes de violations des droits humains, intitulé « No Longer Silenced by Fear » (Ne plus être réduits au silence par la peur), auquel j'ai apporté mon expertise en matière de formation et d'accompagnement, acquise grâce à HURICAP. »



Samuel Thuku

La voix des observateurs des droits humains

Fatima ⁶, observatrice formée du Kenya :



Dans notre région, de nombreuses personnes sont arrêtées et disparaissent. [...] Nous menons des actions de sensibilisation, organisons des forums communautaires, rendons visite dans les écoles... où nous parlons aux gens de leurs droits, par exemple du fait que lorsqu'ils sont arrêtés, ils doivent être présentés devant un juge dans les 24 heures, qu'ils ont le droit d'obtenir des documents concernant leur dossier, de ce qu'il faut faire lorsque vous rencontrez une personne qui a été victime d'un viol, et du type d'aide à laquelle on peut avoir droit. [...] En outre, nous avons suivi une formation sur la SDR, qui nous a appris à documenter les cas. Au début, nous écrivions si mal que nous omettions des informations importantes. Maintenant, je sais mieux rédiger et mener mes entretiens. [...]

Ces derniers temps, il y a beaucoup de manifestations. C'est grâce à la force dont dispose désormais la communauté. Avant, les gens avaient même peur de se montrer, tant la stigmatisation était forte. Dès qu'on apprenait qu'un de vos proches avait été emmené, les gens se détournaient de chez vous, vous abandonnaient ; mais aujourd'hui, on voit des manifestations, des gens qui sortent de l'ombre, se soutiennent mutuellement et font entendre leur voix, grâce au travail de sensibilisation et de documentation que nous menons. »

M. C.D. ⁷, observateur formé au Burundi :



En raison de la situation au Burundi, j'ai dû suivre en secret les cinq modules de formation en ligne proposés par Amnesty Pays-Bas. Les exercices et l'accompagnement se sont déroulés chez moi, par téléphone et par e-mail. Seule ma femme, qui est elle-même active au sein de la société civile, sait que j'ai suivi une formation, mais elle ignore à quoi elle sert. Mon travail bénévole pour une organisation de la société civile burundaise en exil consiste à recueillir des informations par le biais de conversations prudentes et stratégiques avec des détenus lorsque je me rends dans des prisons à des fins sociales, ainsi que par le biais des réseaux sociaux et d'autres contacts à l'intérieur du pays. Je ne peux jamais dire à personne que je suis un défenseur des droits humains. Chaque étape exige de la stratégie, de la prudence et du courage. Si on se fait prendre, on finit soi-même en prison. »

⁶ Pseudonyme pour des raisons de sécurité

⁷ Id.

Quelques enseignements tirés

- Nous n'avons pas rencontré d'autres programmes à long terme (et encore moins d'organisations) comme HURICAP, spécialisés dans la formation et le renforcement des capacités de groupes de personnes vivant dans des zones touchées par des violations persistantes des droits humains, afin qu'elles puissent documenter elles-mêmes ces violations.
- Le renforcement des capacités nécessite un engagement durable entre Amnesty et les OSC présentes dans le pays⁸. Cela implique généralement une collaboration d'au moins un an, mais il faut souvent compter une période d'au moins 3 à 5 ans pour garantir une amélioration durable de la capacité des OSC à mener des actions en faveur des droits humains (telles que la sensibilisation aux droits humains, la SDR, le plaidoyer, etc.). Ce délai ne correspond pas souvent à l'approche d'Amnesty International, qui porte généralement sur l'actualité dans des pays spécifiques, dans une perspective à court terme.



Célébration après une réunion d'un groupe de femmes, nord de l'Ouganda

- Le renforcement des capacités ne se limite pas à la formation ! Le renforcement des capacités le plus efficace combine la formation avec le coaching/mentorat (par le biais de réunions et d'ateliers fréquents, en présentiel ou en ligne, de travaux collaboratifs sur un projet, ainsi que de commentaires et d'échanges de documents par messages électroniques), la co-crédation de stratégies, la mise en application progressive des acquis et un accompagnement au développement organisationnel.
- Une formation, même si elle comprend de nombreux exercices pratiques, n'est utile que si les participants mettent en pratique ce qu'ils ont appris dans des situations réelles au plus tard quelques semaines après la formation.

⁸ Le terme « dans le pays » désigne les OSC travaillant dans leur propre pays. On utilise souvent les termes « OSC locales » ou « nationales », mais ces deux expressions peuvent avoir une connotation différente. Cela peut inclure les sections ou les bureaux d'Amnesty International travaillant dans le pays où ils sont implantés.

- La formation n'a d'effet durable que si vous formez et/ou accompagnez le même groupe de participants à plusieurs reprises ou sur une période d'au moins un an.
- Idéalement, les participants des formations travaillent ensemble au sein d'une organisation ou d'un réseau existant, afin de garantir que le projet s'inscrive dans une structure institutionnelle permettant de générer des impacts durables.
- Un programme externe ne peut pas renforcer les capacités à partir de zéro. Il doit donc s'appuyer sur les capacités existantes, naissantes ou émergentes, dont dispose déjà l'OSC partenaire. Pour que le renforcement des capacités ait un impact, les OSC doivent donc démontrer qu'elles mènent déjà des actions en faveur des droits humains ou, plus précisément, en matière de SDR, et qu'elles disposent de capacités financières et humaines (durables) pour poursuivre ces actions.
- Un renforcement des capacités efficace tient compte du contexte et s'adapte à la situation des ONG, des participants, ainsi qu'aux enjeux et à la réalité du terrain. C'est pourquoi HURICAP a consacré du temps et des efforts à des missions de prospection, qui ont permis de sélectionner des partenaires, ainsi qu'à des évaluations des besoins en formation, afin de mieux cerner le parcours et les besoins des participants. Le programme a également soutenu la création, en collaboration avec ses partenaires, de manuels ou guides sur mesure.

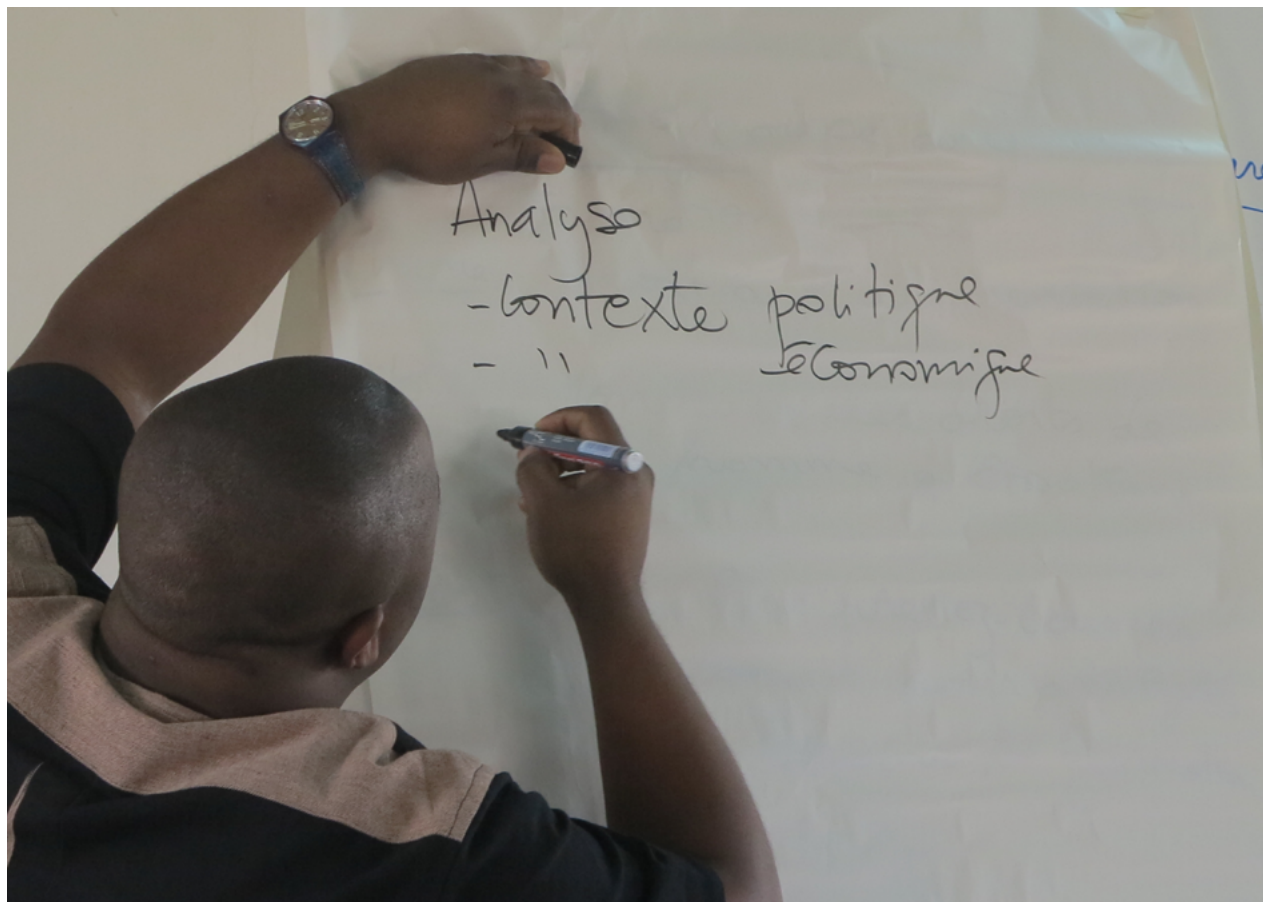


Un groupe de jeunes du nord de l'Ouganda présentant des preuves documentaires

- Le programme HURICAP fonctionnant depuis 2011 principalement grâce à des financements publics, il lui était difficile de nouer des liens avec d'autres départements ou unités au sein d'Amnesty, car les règles de l'organisation stipulent que les fonds publics ne peuvent être utilisés que pour l'éducation aux droits humains (y compris le renforcement des capacités). Par conséquent, Amnesty ne pouvait pas garantir à elle-même que les capacités ainsi renforcées déboucheraient sur des changements structurels, tant au niveau des politiques que des pratiques, induits par le plaidoyer. C'est pourquoi nous avons

principalement travaillé avec les partenaires de l'Alliance (notamment PAX ou DefendDefenders) et facilité les OSC des pays elles-mêmes de faire le plaidoyer.

- Face à la propagation des conflits et au rétrécissement de l'espace civique dans de nombreux pays, le programme HURICAP a mis au point des méthodes de travail à distance, par le biais de formations et d'accompagnement en ligne sécurisées destinées aux défenseurs sur le terrain, ou en formant des personnes en exil qui, à leur tour, recueillent des informations auprès de leurs contacts sur le terrain. Il est essentiel d'investir dans les relations de confiance, avant que les défenseurs en situation difficile ne soient prêts à collaborer et à apprendre, ce qui peut se faire en travaillant avec des OSC ou des contacts en exil et en multipliant les échanges sur des plateformes sécurisées (notamment Signal), afin de montrer que nous sommes à l'écoute de leurs préoccupations.



Un participant rend compte du travail de groupe réalisé

- Les défenseurs des droits humains sur le terrain et le personnel des OSC ont des potentiels différents, en fonction de leurs aptitudes, de leur parcours scolaire et de leur expérience. Certains pourront devenir des chercheurs spécialisés dans les droits humains, tandis que d'autres continueront à rencontrer des difficultés pour dénicher les détails essentiels permettant de prouver les violations, ainsi que pour rédiger des rapports analytiques ou des transcriptions d'entretiens, en particulier si leur langue maternelle est différente de celle dans laquelle le rapport est rédigé. Par conséquent, il est important d'adapter et de proposer des formations et un accompagnement diversifiés en fonction des différents niveaux de compétence des observateurs (qui signalent les abus présumés), des chargés de documentation (qui collectent et consignent les informations et preuves de base) ou des chercheurs (qui analysent les

informations et rédigent des rapports). Deuxièmement, il est important de développer en permanence des outils (tels que des listes de vérification pour des types spécifiques de violations dans des circonstances particulières) et de rechercher des technologies conviviales et sécurisées (notamment pour les smartphones, qui sont plus largement utilisés par les défenseurs des droits humains que les ordinateurs portables) susceptibles de faciliter l'envoi d'alertes, l'enregistrement, la transcription et la traduction des textes d'entretiens, ainsi que la vérification des informations par le biais d'enquêtes basées sur des sources ouvertes. Comme partout ailleurs, l'intelligence artificielle peut apporter certaines solutions, mais elle comporte également des risques (risque de divulgation d'informations hautement sensibles aux géants de la technologie, risque de création d'informations ou de textes non vérifiés ou inappropriés).

- Travailler en partenariat avec des organisations internationales, et en particulier avec des organisations spécialisées issues des pays du Sud, apporte une valeur ajoutée lorsque ces organisations offrent une expertise et des services complémentaires (comme DefendDefenders en matière de protection et de plaidoyer régional, ou PAX en matière de consolidation de la paix, qui constitue souvent un enjeu majeur pour les OSC de pays). Toutefois, cette collaboration fonctionne mieux lorsqu'elle concerne les mêmes partenaires locaux ou les mêmes réseaux de partenaires. Au sein de la communauté des ONG, l'efficacité d'une collaboration dépend toujours des intérêts et des relations des personnes amenées à travailler ensemble. Cela vaut également pour les partenariats entre les différentes entités d'Amnesty International. Il est donc essentiel de consacrer du temps et des efforts à l'exploration de ces centres d'intérêt et de ces liens avant de se lancer dans des projets communs.
- Travailler en partenariat avec des ONG nationales, locales ou de base et des organisations communautaires permet non seulement de partager les compétences, mais permet aussi à Amnesty International et ces OSC de s'accorder sur les rôles et responsabilités spécifiques de chaque partie, par exemple pour assurer la sécurité des OSC présentes dans le pays et d'éviter qu'Amnesty ne soit présentée comme un « agent étranger ».
- En matière de gestion financière et de sécurité, la collaboration avec des partenaires et des formateurs consultants nécessite des accords clairs sur les rôles et les responsabilités. HURICAP a acquis une vaste expérience dans la gestion des risques financiers (lutte contre la corruption, le terrorisme et le blanchiment d'argent) et dans la gestion pratique des risques de sécurité (pour les missions sur le terrain, en collaboration avec des prestataires de formation à la sécurité, etc.)

Conclusions

HURICAP et son prédécesseur, le PSA, ont diffusé les méthodes rigoureuses de documentation des droits humains d'Amnesty International auprès de nombreuses organisations de la société civile locales et de défenseurs des droits humains en Afrique et au Moyen-Orient.

Au cours de ses plus de 30 années d'existence, le programme a acquis une expertise dans les approches efficaces de renforcement des capacités, allant des sessions de formation et des séances de coaching jusqu'à la formation de formateurs/coachs, en passant par l'élaboration de guides pratiques et de manuels de formation, de modules en ligne, d'ateliers de co-création, de la mise au point d'outils adaptés au contexte, et bien plus encore. L'équipe du programme s'est agrandie jusqu'en 2025, mais est restée une structure de petite taille capable de générer un impact grâce aux réseaux de formateurs qu'elle a mis en place en Afrique et au Moyen-Orient, ainsi qu'à ses liens avec les partenaires internationaux de l'Alliance et des dizaines d'organisations de la société civile.

Plusieurs programmes HURICAP ont fait l'objet d'évaluations. L'évaluation externe du programme de l'Alliance sur lequel l'équipe HURICAP a travaillé les cinq dernières années a notamment conclu que « le soutien apporté par la SDR s'est révélé très efficace en tant qu'intervention visant à renforcer les systèmes et à favoriser la responsabilisation »⁹.

Bien que le programme ait pris fin en 2025, Amnesty Pays-Bas a décidé de continuer à proposer des activités de renforcement des capacités à la demande d'entités du mouvement Amnesty International à travers le monde. Compte tenu de ressources plus limitées, cela se fera dans un premier temps à plus petite échelle.

Amsterdam, mai 2026

Pour plus d'informations : contactez w.deregt@amnesty.nl

9 INTRAC (2026) – Analyse thématique approfondie dans le cadre de l'évaluation finale du programme SCC, 2021-2025 : le soutien apporté par le SCC à la surveillance, documentation et rapportage (SDR) des violations des droits humains dans des contextes très restreints

